Rapport de consultations

Parc Les Salines | 2018

Centre d'écologie urbaine de Montréal

Ville de Saint-Hyacinthe
Juin 2018

Rêvons notre parc LES SALINES

PARC LES SALINES

Ville de Saint-Hyacinthe
Technopole agroalimentaire

Équipe de projet

Ville de Saint-Hyacinthe

Responsable du projet : Marie-Claude Lapointe, chef de division aux espaces récréatifs, Service des loisirs, des sports, de la culture et de la vie communautaire.

Membres du comité de travail

Michel Robidoux – Directeur du Service des loisirs, des sports, de la culture et de la vie communautaire.
Michel Richard – Régisseur aux équipements
Laurence Gagné – Stagiaire en loisirs, culture, tourisme

Ville de Saint-Hyacinthe
Technopole agroalimentaire

Centre d'écologie urbaine de Montréal

Chargée de projet : Anne Juillet
Rédaction : Anne Juillet et Julie Vibert
Animateurs : Isabelle Gaudette, Anne Juillet, Maëlle Plouganou, Mikael St-Pierre, Julie Vibert, Christopher Wise.
Analyste : Samuel Labonville

Centre d'écologie urbaine de Montréal

Avis au lecteur

L'information contenue dans le présent document ainsi que les analyses, les conclusions et les recommandations qui y sont présentées ne lient d'aucune façon la Ville de Saint-Hyacinthe.

Ce document est mis à la disposition du lecteur intéressé à titre informatif seulement.

Table des matières

Mise en contexte 3
Pourquoi revoir l'aménagement du parc Les Salines ? 3
Qu'est-ce qu'un plan directeur de parc ? 3
Un parc pour qui ? 4
Éléments incontournables du réaménagement du parc 4
Processus de consultation 5
Le mandat 5
L'approche d'urbanisme participatif 5
Un processus complet 6
Une excellente participation 6
Les activités réalisées 7
Résultats du processus consultatif 8
Le parc d'aujourd'hui 8
Les besoins et les attentes pour le futur 10
Orientations pour le développement futur du site 11
Recommandations des citoyens 13
Une vision pour le parc Les Salines 13
Recommandations formulées par les citoyens 14
Recommandations du consultant 15

Mise en contexte

Le parc Les Salines est une base de plein air d'attraction régionale situé au nord de la ville de Saint-Hyacinthe. D'une superficie d'un peu plus de 1 km², le parc offre un espace boisé sur plus de 60 %. Cet espace boisé est unique dans la ville, le parc étant entouré de zones agricoles et industrielles. Sa gratuité et sa diversité d'activités attirent un grand nombre de visiteurs et de groupes organisés, et ce, à toute saison.

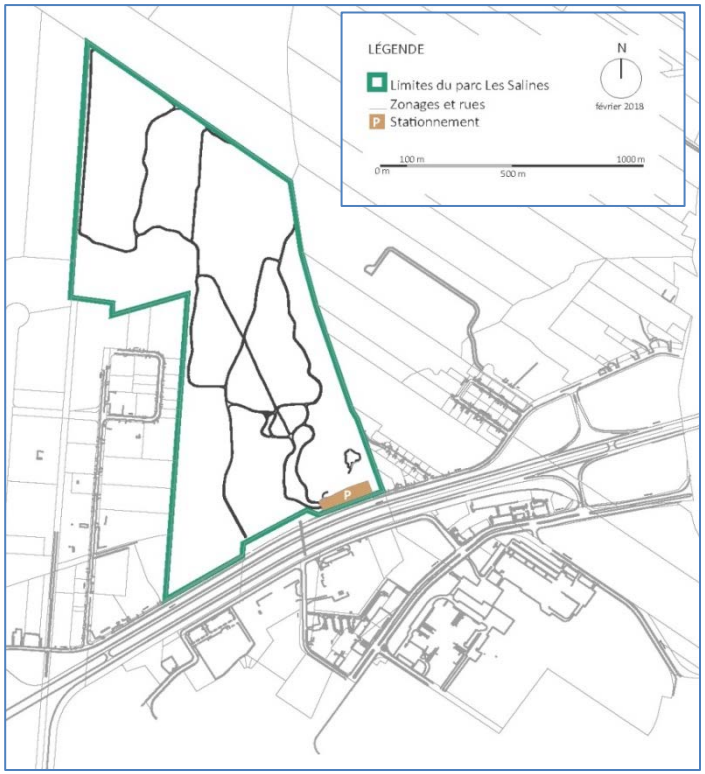

Pourquoi revoir l'aménagement du parc Les Salines ?

Ces dernières années, le parc Les Salines a connu une forte augmentation de sa fréquentation, reflétant la popularité des activités en plein air qui ne cesse de grandir au Québec[1]. En plus d'une fréquentation accrue, une certaine pression est exercée pour y réaliser de grands événements. Pendant l'hiver 2018, la Ville de Saint-Hyacinthe a consulté la population et les acteurs afin de revoir les aménagements des installations et s'assurer de répondre aux besoins actuels et futurs de la population. Ainsi, la Ville souhaite réaliser un plan directeur des équipements du parc Les Salines pour établir des orientations lui permettant de planifier le développement.

Qu'est-ce qu'un plan directeur de parc ?

Un plan directeur de parc sert à établir une vision claire concernant le développement d'un parc. Il a pour but de valider la vocation et de planifier les aménagements à y faire au cours des prochaines années, et ainsi, assurer la pérennité du site. En plus de situer les principaux aménagements déjà en place, le plan directeur permet de :

- Tracer un portrait du territoire;
- Dégager les problématiques qui régissent le parc;
- Établir des lignes directrices qui orienteront les futurs aménagements afin de résoudre les problématiques et de renouveler le parc;
- Recommander des interventions concrètes sur une période d'environ 15 ans.

[1] *Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Au Québec, on bouge en plein air!, 2017*

Un parc pour qui ?

Les visiteurs du parc sont principalement des citoyens de Saint-Hyacinthe et de sa région, la MRC des Maskoutains. Qu'ils viennent seuls, à deux ou en groupe, chaque visiteur possède un sentiment d'appartenance particulier pour le parc.

Éléments incontournables du réaménagement du parc

Certains éléments intournables du réaménagement du parc ont été identifiés par la Ville de Saint-Hyacinthe :

- Conserver la gratuité d'accès;
- Préserver l'ensemble du boisé et de la faune et de la flore;
- Améliorer l'accès au parc à différents modes de transport;
- S'adapter aux nouvelles tendances en plein-air.

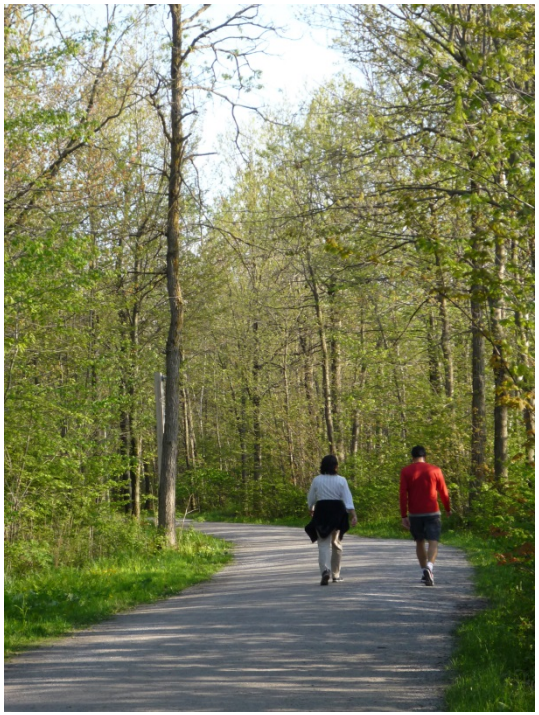

Processus de consultation

Le mandat

Afin de l'aider à établir des orientations de développement, la Ville de Saint-Hyacinthe a fait appel au Centre d'écologie urbaine de Montréal pour mettre en œuvre et animer un processus de consultation des citoyens et acteurs de la Ville interpellés par le parc Les Salines. Le processus de consultation visait à :

- Partager et bonifier le portrait diagnostic et l'état des lieux des équipements actuels;
- Connaître les besoins des utilisateurs;
- Définir une vision des orientations du futur plan directeur du parc;
- Recommander des orientations et des principes d'aménagement facilitant la création du futur plan directeur et des plans et devis.

L'approche d'urbanisme participatif

Le CEUM favorise le développement d'une véritable culture de l'urbanisme participatif. La participation citoyenne est au cœur de sa démarche qui vise à créer des milieux de vie plus humains, qui répondent aux besoins de la population.

Approche éprouvée dans l'aménagement de quartiers à échelle humaine, l'urbanisme participatif comporte des avantages indéniables vis-à-vis des processus traditionnels, gérés uniquement par des professionnels désignés. Les citoyens, qui vivent dans le quartier au quotidien, apportent une perception et une connaissance différentes de celles des experts, enrichissant ainsi l'analyse. Les professionnels sont appelés à compléter le savoir expérientiel des résidents. La capacité d'écoute et l'ouverture aux échanges de chacun sont des ingrédients clés pour la compréhension mutuelle des enjeux.

En intégrant les observations, les préoccupations et les aspirations des résidents, tout au long du projet, l'ensemble des participants trouvent collectivement des réponses qui correspondent aux besoins réels de la communauté. Au-delà d'une simple étape de consultation, l'urbanisme participatif favorise un dialogue ouvert et une interaction productive entre les usagers, les experts et les décideurs, et ce, tout au long du processus.

Le guide *L'urbanisme participatif ; Aménager la ville avec et pour ses citoyens* trace les grandes lignes du processus développé par le CEUM au fil des années par la présentation de plusieurs exemples de consultation.

Source : Centre d'écologie urbaine de Montréal

Un processus complet

Dans une perspective de durabilité et de qualité de vie, les parcs et espaces verts doivent pouvoir répondre aux besoins des visiteurs de tous les âges et de toutes les capacités. Dans l'objectif de prendre en compte ces besoins, le CEUM propose un processus de consultation qui interpelle les principaux acteurs concernés par le futur du parc Les Salines. Cette « Phase 1 Comprendre » du processus de planification participative a comme but de compléter le portrait des besoins du projet. Un total de cinq activités a été mené aux mois de février et mars 2018, permettant de rejoindre plus de 1 200 personnes.

Une excellente participation

Le processus consultatif a eu de nombreux échos dans la communauté maskoutaine. L'implication du Service des communications a permis de réaliser des outils de promotion de qualité. De plus, les acteurs locaux ont participé activement à la diffusion des activités et du sondage en ligne, en interrogeant directement certains de leurs membres comme la Maison de la Famille des Maskoutains, ou encore en créant des vidéos sur les réseaux sociaux. Cette large diffusion et la variété des activités ont permis à un grand nombre de personnes, d'âge et de statuts variés, visiteurs ou non du parc, de participer à une ou plusieurs étapes de la consultation.

Le processus a offert des activités sollicitant différents niveaux d'implication des personnes : information, sondage, focus groupe, activité participative, participation active de la Maison de la famille des Maskoutains. Ainsi, la présence sur le site lors du kiosque in situ a favorisé des contacts privilégiés avec les visiteurs et une meilleure compréhension des enjeux.

L'excellent taux de réponse assure ainsi une diversité de réponses, mais aussi la fiabilité des résultats quant à la vision du parc chez les Maskoutains.

Kiosque de consultation
10 février 2018
40 participants

Sondage en ligne
10 février au 6 mars 2018
628 répondants

Focus groupe des acteurs
20 février 2018
12 participants

Atelier de travail citoyen
21 mars 2018
24 participants

Consultation Maison de la Famille des Maskoutains
Mars 2018
10 participants

Groupes d'âge des répondants et des personnes vivant avec eux habituellement	Nombre	%
0-4 ans	122	6,5%
0-14 ans	466	25,0%
15-34 ans	540	29,0%
35-49 ans	467	25,0%
50-64 ans	303	16,2%
65 ans et +	90	4,8%
Total	1865	

Les activités réalisées

La Ville et le CEUM ont convenu du processus décrit dans le tableau ci-dessous. Chaque activité bénéficie d'un compte-rendu. Les activités du processus suivent un ordre logique, de la sensibilisation et information personnalisée au début du processus grâce au kiosque in situ, jusqu'à la réflexion collective lors de l'atelier citoyen.

Activités et échéancier	Objectifs	Participation
Kiosque de consultation in situ Consultation sur place à l'intérieur du chalet pour consulter les utilisateurs du parc. Animation adaptée à la participation des enfants. **10 février 2018**	• Informer sur la démarche de consultation pour un plan directeur. • Mobiliser pour les autres activités de consultation. • Cibler les parcours, les lieux appréciés et les lieux problématiques. • Bonifier le portrait du parc.	• 40 participants
Consultation en ligne Diffusion d'un sondage en ligne auprès des citoyens de la ville et de la région. **10 février au 5 mars 2018**	• Informer du projet et des activités de consultation. • Rejoindre un maximum de participants. • Bonifier le portrait-diagnostic. • Connaitre les besoins, les enjeux et les priorités des citoyens pour le parc Les Salines.	• 600 répondants représentant 1 865 personnes
Focus groupe avec les acteurs clés Groupe de discussion orientée auprès des acteurs clés. **20 février 2018**	• Identifier les enjeux et besoins spécifiques des organisations.	• 12 représentants des acteurs interpellés par le parc • 2 professionnels de la Ville • M. le Maire
Atelier de travail citoyen Présentation des étapes réalisées et bonification des données autour de thèmes identifiés. **21 mars 2018**	• Partager et bonifier le portrait-diagnostic. • Développer une vision du parc de demain. • Identifier des éléments clés servant à rédiger des orientations et des principes (ex. ambiance souhaitée).	• 24 participants • 4 professionnels de la Ville • M. le Maire
Consultation des membres de la Maison de la Famille des Maskoutains Soutien à la consultation par les employés auprès de leurs membres. **Mars 2018**	• Informer les membres de la démarche. • Connaitre les besoins, les enjeux et les priorités des membres pour le parc Les Salines.	• 10 membres

Résultats du processus consultatif

Le parc d'aujourd'hui

Le parc Les Salines fait largement l'unanimité au sein des usagers : c'est un très beau parc, avec des activités stimulantes, un chalet utile et beau, et un accès privilégié à la nature. Les informations sur le parc ont été recueillies lors des différentes activités du processus.

Les points forts

Ensemble du parc : Un parc très apprécié dans la région, axé sur la nature

- Lieu de rassemblement.
- Espace nature en ville, un boisé entouré de terres agricoles et de zones urbanisées.
- Fort sentiment d'appartenance.
- Lieu de découverte de la nature.
- Deux zones répondant à plusieurs clientèles : zone récréative proche du chalet, et zone nature dans le boisé.
- La présence d'une patrouille bénévole.
- 73 % des visiteurs résident dans la municipalité de Saint-Hyacinthe, et 15 % de la MRC.
- Quelle que soit la saison, le parc est le plus souvent visité 2 à 4 fois par mois, et 65 % des répondants y vont particulièrement la fin de semaine en après-midi.
- Les répondants visitent le parc à deux (39 %) ou seul (36 %) en semaine, et en famille (54 %) ou à deux (43 %) la fin de semaine.
- 73 % des répondants sont satisfaits des aménagements offerts dans le parc.

Bois : Un boisé apaisant

- Le calme dans la partie reculée du boisé.

Services : Des services diversifiés et de qualité

- La diversité et le nombre de services offerts.
- La qualité du chalet.
- La possibilité de louer des équipements.
- Les services offerts dans le chalet (ex. micro-onde, espace d'allaitement, etc.).

Activités : Des activités diversifiées, pour toutes les saisons

- La diversité d'activités, quelle que soit la saison.
- La possibilité de faire des activités sportives, de plein air et environnementales notamment avec les jeunes et les adolescents.
- L'organisation d'activités et d'animation par la Ville.
- Principales activités réalisées : marche en forêt; pique-nique; glissades.

Accessibilité : Un accès gratuit et de plus en plus facilité

- L'accès gratuit au parc.
- Le stationnement refait et agrandi.
- L'attraction régionale (MRC).

Équipements : Des équipements multiples

- Les espaces de pique-nique.
- L'éclairage nocturne dans les sentiers.
- Principales installations utilisées : sentiers, chalet, mobilier urbain.

Les défis identifiés

Ensemble du parc : L'enclavement du parc entre usines, champs et autoroute

- L'enclavement du parc, situé de l'autre côté de l'autoroute, dans une zone industrielle.
- Les nuisances liées à la proximité des usines et de l'autoroute : bruit, odeurs, visuel.
- Le manque de points d'eau à des endroits stratégiques.
- L'équilibre et la cohabitation entre les grands groupes organisés (ex. écoles) et la clientèle habituelle.
- Le sentiment d'insécurité dans les sentiers en soirée.

Activités : La cohabitation et la surutilisation du parc

- Les jeux d'eau très achalandés en été.
- L'espace restreint pour les glissades.
- La butte sous-utilisée en été.
- La patinoire ne répondant pas à tous les besoins signalés (ex. hockey, sentier glacé, etc.).
- Les aires de jeux pour enfants trop éloignées du chalet.
- La cohabitation entre les différentes activités dans le boisé : piétons et vélos, raquettes et ski de fond, etc.
- Le souhait d'accueillir de grands événements par certains acteurs du milieu.
- La cohabitation du tir à l'arc avec les autres activités.

Boisé : L'entretien de qualité des sentiers, en toute saison

- L'entretien inégal du sentier multifonctionnel selon la saison.
- La présence de déchets et de roches sur les sentiers, notamment sur le sentier de vélo de montagne et raquette.
- La signalisation déficiente sur l'ensemble des sentiers.
- Le manque de variété d'équipements sur le sentier multifonctionnel.

Services : L'offre insuffisante d'espace et de certains services

- Le manque d'espaces de pique-nique.
- Le manque de place et d'espaces de rangement dans le chalet.
- L'absence d'offre alimentaire.
- L'impossibilité de réserver des tables et une salle dans le chalet et de mettre de la musique.
- L'interdiction des chiens dans l'ensemble du parc.

Accessibilité : L'accès difficile en mode de transport alternatif à l'automobile

- L'absence de bornes électriques.
- Le manque de stationnement en période de forte affluence.
- La difficulté d'accès à pied et à vélo
- Un transport en commun qui ne répond pas aux besoins actuels.
- L'absence d'un accès facile et sécuritaire à pied ou à vélo, notamment pour traverser l'autoroute.

Source : Kiosque in-situ, Centre d'écologie urbaine de Montréal

Les besoins et les attentes pour le futur

Les données identifiant les besoins pour le réaménagement du parc, classées par thème, ont été recueillies lors du processus consultatif.

Ensemble du parc : Un parc nature agrandi

- L'agrandissement du parc.
- L'ajout ou la diversification des sentiers.
- La mise en valeur du boisé.
- La mise en valeur du cours d'eau.
- La conservation de l'aspect nature et boisé.
- La cohabitation entre les différentes clientèles.
- La sensibilisation des visiteurs à la sécurité dans le boisé.
- L'accès au WiFi.

Services : De nouveaux services à l'extérieur

- L'agrandissement du chalet.
- L'accueil de groupes.
- L'offre de plus d'espaces de rangement (casiers, crochets à vêtements).
- Un kiosque alimentaire.
- L'extension du chalet à l'extérieur : terrasse, chaises Adirondacks, barbecue, bancs devant le chalet (côté stationnement).
- L'organisation de petits évènements (ex. prestations musicales sur une terrasse).
- Un service d'interprétation de la faune et de la flore.

Activités : Des activités diversifiées et adaptées aux nouveaux besoins

- Des équipements et activités pour tous les âges.
- Des jeux d'eau agrandis et diversifiés.
- Des activités organisées en hiver (ex. cours de ski et de planche à neige).
- Une aide pour monter la butte en hiver (ex. remonte-pente).
- Une patinoire agrandie et réfrigérée, pour assurer une ouverture tout l'hiver.
- Une programmation d'activités par la Ville, notamment à destination des enfants, des adolescents et jeunes adultes.
- Des activités liées au boisé (ex. géocaching).
- Un espace pour organiser de grands événements.
- Le maintien et la diversification des cours d'initiation.
- L'organisation d'événements sportifs et de plein air.

Entretien : Un parc propre et bien entretenu

- Des sentiers régulièrement damés.
- La gestion de l'érosion des sentiers et du ruisseau (sentier de vélo de montagne et raquette).
- La conservation de la biodiversité du parc.
- L'aménagement d'une séparation visuelle entre le parc et la zone industrielle (ex. mur végétal).

Accessibilité : Une accessibilité accrue pour tous

- Le maintien de la gratuité du parc.
- L'accessibilité du parc par un réseau cyclable structuré à l'échelle de la ville.
- La transformation des stationnements temporaires en stationnements permanents.
- L'accès facilité aux jeunes et aux ainés.
- Certains sentiers accessibles aux chiens.

Équipements : L'amélioration et le renouvellement des équipements

- De nouveaux jeux pour enfants (ex. tyrolienne ou circuit d'hébertisme).
- Un nouveau plan d'eau.
- La séparation claire entre les sentiers de ski de fond, de raquette et de marche.
- L'installation d'équipements dans les sentiers (ex. bancs, tables, stations d'exercices, toilettes sèches).
- La signalétique améliorée dans les sentiers.
- L'équipement pour faire des sports de glisse (ex. snowpark).

Orientations pour le développement futur du site

Quatre orientations ont été discutées avec la Ville et proposées lors de trois activités du processus de consultation : le questionnaire en ligne, le focus groupe et l'atelier de travail citoyen. Les orientations proposées sont les suivantes :

- Espace événementiel : tenue de congrès et réceptions, organisation de courses à pied, etc.
- Espace de détente : présence de mobilier invitant à la détente : hamacs, chaises Adirondacks et aménagement d'espaces apaisés : horticulture ornementale, points de vue, etc.
- Espace naturel : boisé protégé, observation de la faune et de la flore, activités de plein air, etc.
- Espace récréatif : espace de jeu libre, modules de jeux, butte de glisse, etc.

Les participants de chaque activité ont eu l'occasion de classer les espaces selon la priorité d'orientation que devrait donner la Ville au parc.

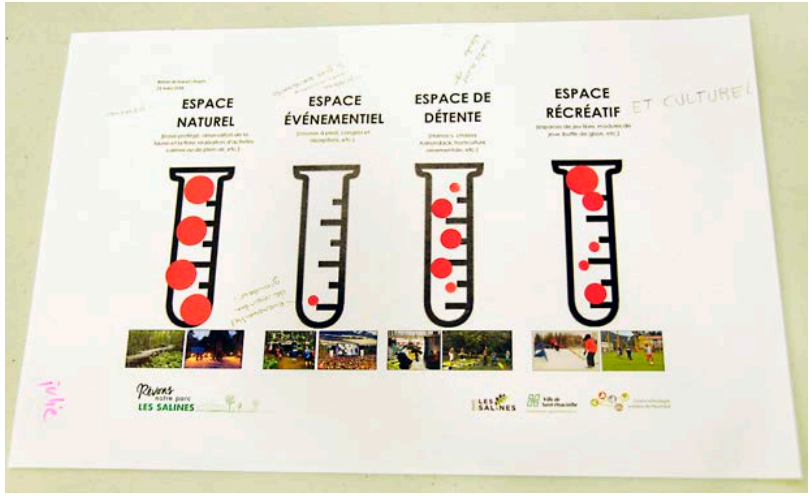

Source : Atelier citoyen, Centre d'écologie urbaine de Montréal

Espace récréatif

L'ensemble des consultations classe l'espace récréatif comme orientation prioritaire. Le parc Les Salines est et devrait rester un espace dédié aux activités récréatives, et spécifiquement aux activités récréatives physiques et de plein air. Cette recommandation citoyenne rejoint les constats de « L'avis sur le plein air, *Au Québec, on bouge en plein air !* », réalisé par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur en 2017. Au courant des dernières années, les activités de plein air se sont démocratisées et sont devenues une activité sociale, à faire en couple, entre amis ou en famille. Cette dernière clientèle est d'ailleurs celle pour laquelle on observe la plus forte demande d'augmentation de l'offre.

Espace naturel

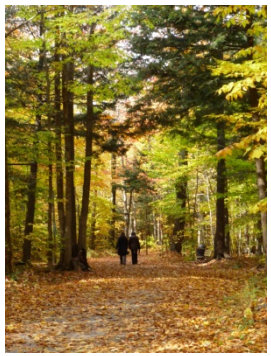

La seconde orientation préconisée par les participants aux consultations est l'espace naturel. Cette orientation est intrinsèquement liée à l'orientation précédente. En effet, les activités récréatives tournant autour du plein air, l'accessibilité à la nature du parc est essentielle à la réalisation de ces activités. Tel que souligné par les participants, la présence d'un boisé proche du milieu urbain de la ville de Saint-Hyacinthe est un joyau à conserver et préserver.

Espace détente

Un parc orienté vers la détente arrive en 3e position pour les citoyens et en 4e position pour les acteurs locaux. Les deux groupes s'entendent pour dire que d'autres parcs dans la ville répondent au besoin de détente, notamment en bordure de la rivière, et que cette orientation ne devrait pas être prioritaire pour le parc Les Salines.

Espace événementiel

Un parc orienté vers des événements de grande envergure est, respectivement, la 3e et dernière priorité des acteurs locaux et des citoyens. Le parc connait une certaine pression pour accueillir de grands groupes voire de grands événements, et est présentement dans l'incapacité de répondre à cette demande. Les participants ont une opinion similaire pour l'accueil d'évènements organisés par la Ville ou liés à l'activité de plein air. Toutefois, l'accueil d'événements privés n'est pas souhaité.

Recommandations des citoyens

Une vision pour le parc Les Salines

Au fil des activités, une vision pour le futur parc Les Salines s'est dégagée : elle puise ses sources dans l'expérience actuelle et les besoins exprimés par les visiteurs.

Énoncé de vision

En 2028, les usagers du parc Les Salines peuvent s'activer physiquement grâce à une offre diversifiée et adaptée à tous. Le réseau de sentiers est bonifié et agrandi. Des panneaux d'information aident les visiteurs à se repérer et à s'informer sur les particularités du parc. Le parc offre une variété d'équipements et de services, adaptés aux besoins variés, mais axés sur la nature, d'un nombre grandissant d'usagers. Parc dont l'origine vient de sa source d'eau salée, la présence de points d'eau fait son retour et permettent de varier les expériences dans le parc. Dans le chalet, tout le monde trouve sa place.

L'accès au parc, toujours gratuit, facilité pour tous les modes de déplacement. La gestion du parc est axée sur la protection du site, afin de réduire les nuisances liées aux industries et autoroute à proximité, de favoriser le retour d'une faune et d'une flore variées, et de conserver cet espace naturel boisé unique dans la région.

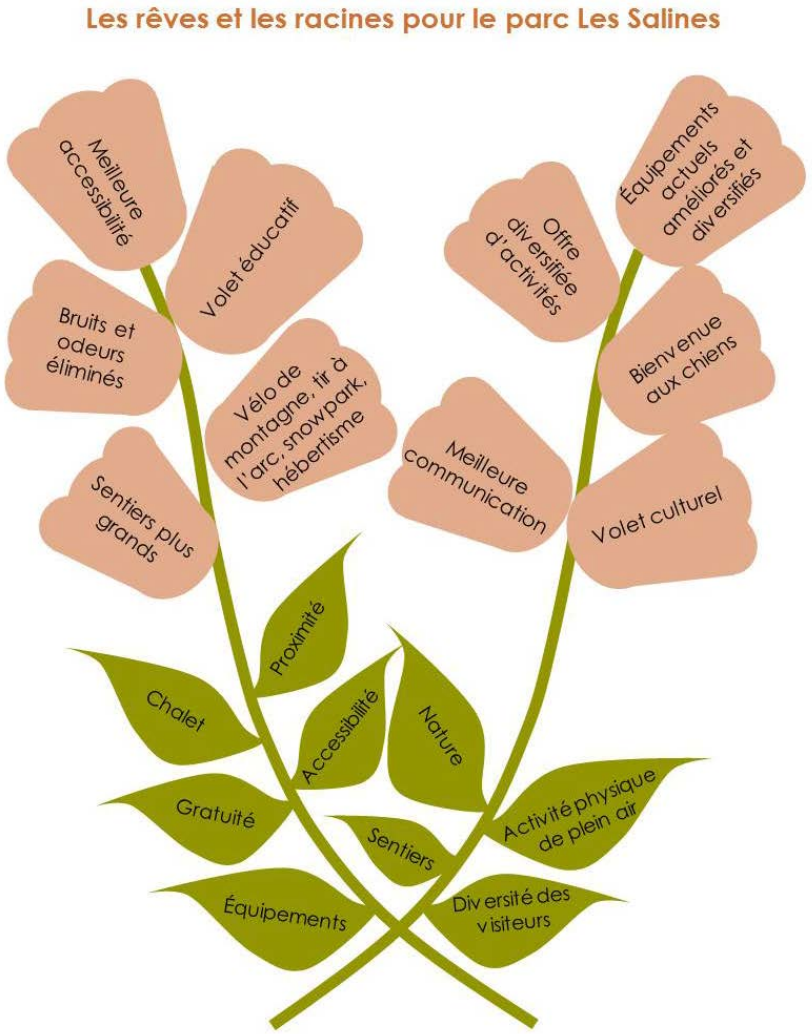

Recommandations formulées par les citoyens

L'atelier de travail citoyen réalisé à la fin du processus a permis de dégager des recommandations préliminaires. Les besoins et les attentes ont influencé la sélection des thèmes à approfondir lors de cette rencontre. Chaque table devait dégager trois rêves pour le parc dans dix ans.

1. **Avoir un plan d'entretien et de bonification à court, moyen et long terme**
   - Régler les petits problèmes en premier
   - Aménager des équipements et du mobilier sur les sentiers
   - Entretien 4 saisons

2. **Compléter l'offre et l'adapter aux tendances actuelles**
   - Intergénérationnel
   - Mobilier urbain
   - Circuit d'hébertisme
   - Sports de glisse
   - Activités organisées
   - Chalet
   - Grands groupes

3. **Améliorer l'accessibilité au parc**
   - Accessibilité en vélo
   - Pont ou tunnel traversant l'A20
   - Accès nord du parc
   - Stationnements supplémentaires
   - Valoriser et aménager le côté nord du parc

4. **Améliorer les déplacements au sein du parc**
   - Bonifier les sentiers : les allonger, en ajouter ou modifier le tracé et ajouter du mobilier multifonctionnel de repos ou d'activité physique.
   - Signalisation
   - Adapté à toutes les capacités physiques
   - Entamer une réflexion sur les usages suivants : accès aux chiens, présence des sports de glisse et du tir à l'arc, etc.

5. **Développer un volet éducation à l'environnement pour favoriser le respect de la nature**
   - Initiation au respect de la nature
   - Panneaux d'interprétation
   - Nichoirs
   - Reboisement
   - Protection contre les nuisances

6. **Réintroduire la présence de l'eau dans le parc**
   - Fontaine, plan d'eau
   - Mise en valeur du ruisseau

Recommandations du consultant

Suite au processus consultatif, le Centre d'écologie urbaine de Montréal propose à la Ville de Saint-Hyacinthe les recommandations suivantes :

1. Confirmer officiellement l'**orientation nature et récréative** du parc.
2. Favoriser la **cohabitation intergénérationnelle et multiculturelle** en offrant des espaces, des équipements et des activités adaptés à un grand nombre ou flexibles.
3. Si un agrandissement est incertain dans les 5 à 10 prochaines années, envisager de changer la forme et le sens des cheminements des sentiers, afin de varier les parcours.
4. Prévoir des équipements destinés aux **adolescents et jeunes adultes**, afin de les attirer et les retenir au parc.
5. Approfondir les discussions autour de deux questions qui divisent les participants : **les chiens dans le parc et les installations de tir à l'arc**.
6. Améliorer les **outils de communication** au sein du parc (ex. signalétique, interprétation), mais aussi de manière générale (ex. état des sentiers, application pour les téléphones intelligents, etc.).
7. Mettre en place un plan d'entretien des espaces en **« gestion différenciée »**, qui consiste à adapter le mode d'entretien aux caractéristiques et fonctions de chaque espace.
8. Réaliser un portrait-diagnostic des équipements actuels du parc, ainsi que de l'ensemble des parcs et espaces verts de la municipalité, afin d'**avoir une vision globale** de l'offre sur le territoire de la Ville.
9. Préparer un **plan directeur du parc Les Salines** et prévoir une **rétroaction régulière avec les visiteurs** pour faire le suivi des actions mises en œuvre.

Sources : Focus groupe des acteurs locaux et atelier de travail citoyen, Centre d'écologie urbaine de Montréal

Centre d'écologie
urbaine de Montréal

www.ecologieurbaine.net